

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

AMENDEMENT

N ° CF37

présenté par

M. Nury, Mme Louwagie, M. Rolland, Mme Gruet, M. Viry, M. Neuder, M. Jean-Pierre Vigier,
M. Cinieri, M. Fabrice Brun, M. Dive, Mme Anthoine et M. Brigand

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 1, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.